



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 687 RELATIF À LA CONSERVATION DES LACS DE LA MINERVE ET OBLIGEANT LE LAVAGE DES EMBARCATIONS

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance extraordinaire tenue par téléconférence et à huis clos le 30 mars 2020, le projet de règlement numéro 687 relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations.

Le but de ce règlement est de mettre à jour le règlement existant qui porte le numéro 677.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 31 mars 2020.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 31 mars 2020, entre 15 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 31 mars 2020.

Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière